

LA TOURBIÈRE DE VILLEROY : UN ESPACE NATUREL À PROTÉGER

Les zones humides couvrent dans le monde entre 748 et 778 millions d'hectares. Au cours des cinquante dernières années, le drainage, la pollution, l'irrigation, les guerres et les changements climatiques ont entraîné la disparition de 50% de ces zones humides. Le Centre-du-Québec a la chance de posséder encore des milieux humides peu perturbés par l'homme dont de vastes tourbières qui constituent des éléments essentiels de notre patrimoine naturel. Sur l'ensemble de la planète les tourbières sont avant tout des puits de carbone insatiables qui ont emmagasiné aujourd'hui entre 500 et 1 000 milliard de tonnes de carbone. Elles jouent, en outre, un grand rôle dans le contrôle des débits et de la qualité des eaux de surface et souterraines.

UNE TOURBIÈRE EXCEPTIONNELLE

C'est à travers une étude sur les tourbières du sud du Québec, menée par l'université Laval, que la tourbière de Villeroy s'est classée seconde en terme de potentiel de conservation, entre autres, pour la diversité de ses habitats et de sa végétation ainsi que pour sa grande superficie.

La tourbière de Villeroy se trouve en majorité dans la MRC de L'Érable au sud de l'autoroute 20, au niveau de la sortie 253. Située sur un territoire de dunes sablonneuses, elle présente des caractéristiques particulières sur les plans géomorphologique et floristique. Avec une superficie de 1 500 hectares, dont 80% sur des terres publiques, elle constitue l'une des dernières grandes tourbières naturelles du sud du Québec.

Les inventaires floristiques réalisés en 2003 ont permis de détecter la présence de plusieurs plantes rares dont certaines espèces d'orchidées et de fougère. Cette tourbière accueille aussi des espèces fauniques spécifiques, notamment des oiseaux « spécialistes » des tourbières et au moins une espèce en difficulté, la Maubèche des champs.

UN PROJET DE CONSERVATION PRIS EN CHARGE PAR LE MILIEU

Le ministère de l'Environnement du Québec a donc initié en février 2004 la formation d'un comité consultatif qui aurait pour objectifs d'étudier et de développer différentes stratégies liées à la conservation de la tourbière. Ce comité, composé de représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, de la MRC de l'Érable, de la municipalité de Villeroy, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs, du ministère des Transports, d'Envir-Action et du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, a donc mis en place un projet qui favorisera la protection de la tourbière, des écosystèmes et des espèces qui les habitent. Il représentera un outil très important qui facilitera le processus d'attribution d'un statut officiel d'aire protégée pour les terres publiques.

Ce projet comprend plusieurs phases. La première phase, déjà réalisée, consistait en l'aménagement d'un trottoir sur pilotis, de sentiers et de panneaux explicatifs sur le site ainsi qu'à la rédaction de brochures explicatives. La deuxième phase concerne la sensibilisation des utilisateurs et des personnes dont les propriétés se situent en périphérie des lots publics de la tourbière. Pour cela, des rencontres avec les groupes d'utilisateurs et de propriétaires sont prévues afin de les informer du projet, connaître leurs besoins et les sensibiliser à la protection de ce milieu naturel. Cette deuxième phase bénéficie, entre autres, du soutien financier du Programme EcoAction d'Environnement Canada et de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Le Centre-du-Québec compte sur son territoire de nombreuses grandes tourbières qui lui confèrent un caractère distinctif tant du point de vue paysage que du point de vue biodiversité. Une politique de développement durable pour ces milieux humides dans la MRC de L'Érable contribuerait à mettre en valeur le potentiel touristique et scientifique de la région. Pour cela, le comité de protection de la tourbière fait appel à la collaboration des utilisateurs et des propriétaires privés de la tourbière de Villeroy pour faire de ce projet un atout pour notre région et un exemple d'écocitoyenneté pour les autres.

Marion Péralta

Stagiaire de l'IUT de La Roche sur Yon, France